

rapport d'activité



2016

fonds Ingvar
KAMPRAD

Rapport d'activité sociale 2016

Créé en décembre 2012, le fonds Ingvar Kamprad de la Fondation Asile des aveugles a été constitué par une généreuse donation d'un capital de fr. 10'000'000.- de M. Ingvar Kamprad. Il a pour but de financer des activités ou des investissements de la Fondation Asile des aveugles en faveur des enfants aveugles ou malvoyants, notamment en matière d'éducation, de soin et de prévention.

Durant l'année 2016, le fonds a continué à soutenir et à développer des projets dans ses deux axes principaux d'intervention, soit le dépistage des enfants malvoyants d'une part, la transition entre l'activité scolaire et la formation professionnelle d'autre part.

Début 2016, M. Eric Mamin a été nommé membre du conseil en remplacement de M^e Aurélie Rappo.

1. Dépistage des problèmes visuels des enfants

Initiée en 2014, la campagne « Les yeux des enfants » a été conçue pour se déployer sur plusieurs années. Tous les deux ans, une journée de dépistage est organisée à l'Hôpital ophtalmique Jules-Gonin. En octobre 2016, la journée de dépistage a accueilli 168 enfants. Quatre cas graves ont été détectés et 89 contrôles recommandés.

Le Fonds est conscient que la journée de dépistage ne touche qu'un nombre limité d'enfants. Son objectif est surtout de faire passer le message auprès du grand public grâce à une campagne de communication autour de l'événement qui a permis de relayer cette problé-



matique dans plusieurs médias notamment La Télé et des radios et quotidiens locaux.

Editée en français, allemand, italien et anglais, la brochure « les yeux des enfants » est le support « terrain » prioritaire pour expliquer aux parents comment détecter un problème visuel chez leur(s) enfant(s). Notre objectif est de la mettre à disposition le plus largement possible auprès des prescripteurs. Dans ce cadre, une nouvelle campagne d'information a été réalisée en 2016 auprès des ophtalmologues, pédiatres, mais aussi crèches, écoles privées et publiques, pharmacies, opticiens, blogs et structures associatives autour de la petite enfance.

IKEA Aubonne a mis à disposition de ses clients 10'000 brochures qui ont toutes été distribuées en 2016 et un stand d'information et de prévention a été organisé durant trois mercredis après-midi à l'entrée du magasin.



D'autre part, l'Unité PSPS - Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire – de l'Etat de Vaud a pris la décision de distribuer la brochure aux 8'000 élèves de 3P du canton via les infirmier-e-s scolaires, et ceci chaque année à partir de l'année scolaire 2016-2017.

2. Transition entre la scolarité obligatoire et le postscolaire

Au Centre pédagogique pour élèves handicapés de la vue, les mesures AI ont poursuivi leur développement à travers un conventionnement reconnu et pérennisé au sein du catalogue interne des offices AI de Suisse romande. Le soutien du fonds Kamprad a permis d'assurer cette pérennité et ainsi d'offrir un soutien et un accompagnement vers un emploi ou vers un projet de formation professionnelle à plus de 15 nouveaux bénéficiaires.

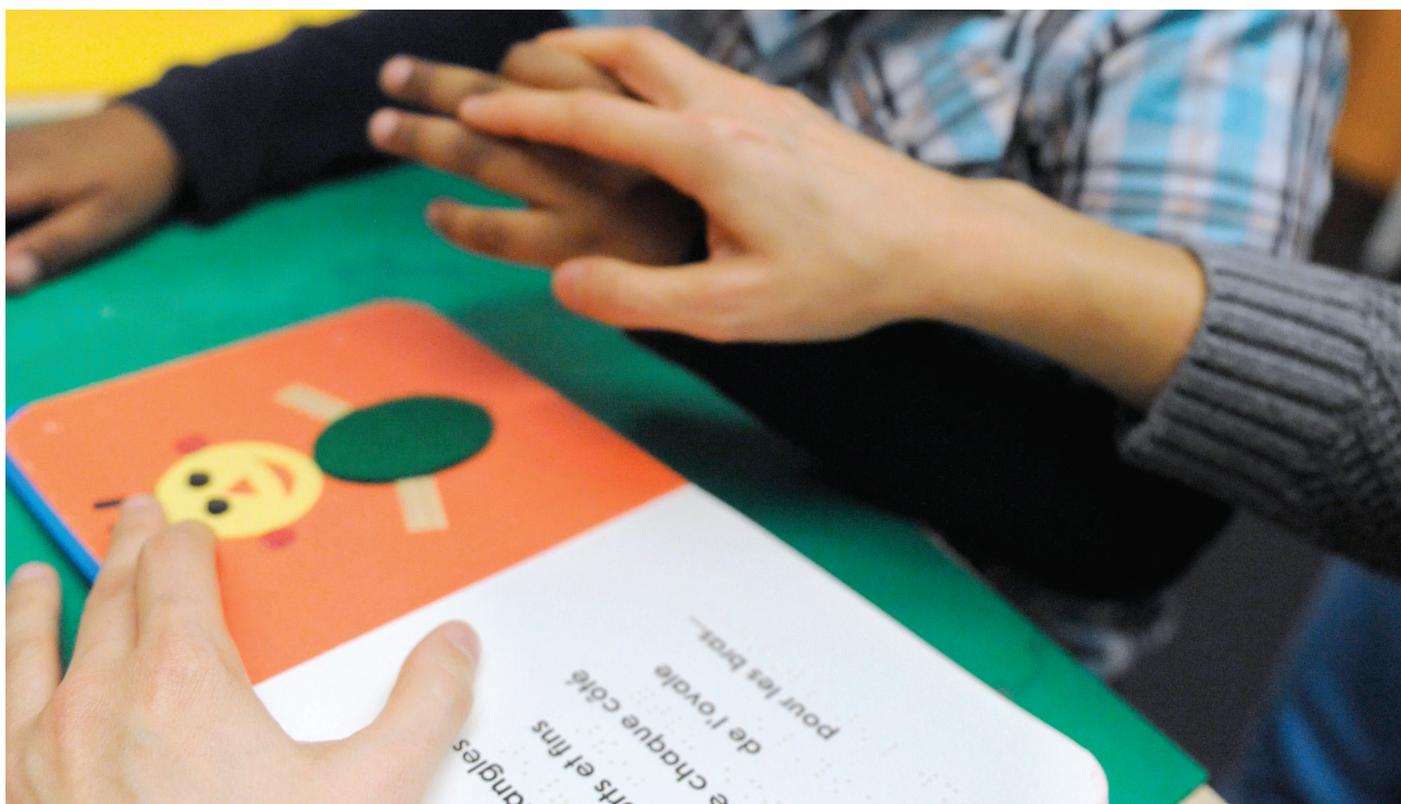
En parallèle, le fonds Kamprad a soutenu la démarche d'acquisition de postes informatiques adaptés, de moyens auxiliaires et de tests psychologiques spécifiques à la déficience visuelle nécessaires au fonctionnement de ces mesures. Ce matériel permettra de former les bénéficiaires de la mesure aux

outils qui leur seront nécessaires pour leur formation ou leur futur emploi, mais aussi de poursuivre les développements du CPHV dans le domaine de l'innovation (informatique et technologique) en lien avec le déficit visuel.

3. Autres projets

Durant l'année scolaire écoulée, le fonds Kamprad a permis d'accueillir au CPHV, depuis février 2016, une élève aveugle deux journées par semaine en finançant une aide supplémentaire sous la forme d'une accompagnante personnalisée.

Cette fillette aveugle nécessite une personne à ses côtés pour assurer des soins spécifiques que ce soit pour l'apprentissage, dans les déplacements debout, dans la communication, dans le domaine de socialisation et du respect de règles, ainsi que dans les gestes quotidiens d'autonomie et de propreté. Cette accompagnante a eu pour objectif de garantir la sécurité de l'enfant, face aux déplacements et maladresses des autres élèves de l'école, tous atteints d'un déficit visuel avec ou sans troubles associés, pour la protéger des risques liés à ses déplacements ainsi que



de son environnement physique. Elle a également eu comme objectif de stimuler sa participation aux activités de groupes.

La cécité chez l'enfant implique une réduction importante de l'imitation de ses pairs, élément essentiel pour l'acquisition de toutes sortes d'apprentissages. Il s'agit alors de pallier ce manque par d'autres moyens, tels que les notions de guidance, d'explication verbale spécifique et de stimulations de l'exploration sensorielle.

Cette accompagnante a rempli ce rôle tout au long des semaines. Elle a collaboré étroitement avec les enseignantes et a ainsi permis à l'enfant de rentrer dans les processus d'apprentissage en veillant à le stimuler et à le guider dans ses explorations et apprentissages.

Grâce à ce soutien précieux, la fillette a pu terminer sereinement son année scolaire au CPHV en développant les apprentissages nécessaires pour la suite de sa scolarisation. Elle pourra ensuite poursuivre son cursus scolaire sans accompagnement supplémentaire.

4. Développement des activités en 2017

Le Fonds considère la traduction des brochures de prévention en d'autres langues (portugais, albanais, serbe notamment) afin de toucher les populations plus vulnérables. La création d'un site internet dédié à la santé visuelle des enfants est également à l'étude.

Il a également décidé de poursuivre son soutien aux mesures de transition entre la formation scolaire et la formation professionnelle ou académique.

Il se réserve de soutenir un certain nombre d'enfants souffrant d'un handicap visuel et dont la formation ou l'éducation nécessite un soutien ponctuel.

Lausanne, le 13 février 2017

Mme Eva Lundell Fragnière
Membre du Comité

M^e François Logoz
Président du Comité